

► Informations générales

Cours

| | |
|---|--|
| Sigle et section | PSY2084 section A |
| Titre long | Identités et interactions sociales |
| Nombre de crédits | 3 |
| Trimestre et année | Automne 2024 |
| Horaire | Lundi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral |
| Mode de formation | En présentiel |
| Site StudiUM | Oui |
| Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/ | |

Personne enseignante

| | |
|-----------------------|---|
| Nom et titre | Raymond Chenel, Ph.D., chargé de cours |
| Coordonnées | Raymond.chenel@umontreal.ca (514) 972-1496 |
| Disponibilités | Mardi PM et mercredi PM (sur rendez-vous) |

Auxiliaire d'enseignement

| | |
|-----------------------|----------|
| Nom | À venir. |
| Coordonnées | |
| Disponibilités | |

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Voir la section : Compétences développées

Objectifs spécifiques

Voir la section : Compétences développées

Compétences développées

À la fin du cours les étudiantes et les étudiants seront en mesure de :

- Maitriser principaux modèles théoriques appliqués au domaine de l'identité et des interactions sociales
- Appliquer les différents concepts et théories vus en classe afin de décortiquer des situations impliquant des dimensions identitaires et, de proposer et d'appliquer des stratégies d'intervention concrètes.
-

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales basées sur une série de lectures préalables.

Approfondissement de certains concepts selon les questions des personnes étudiantes.

Plan de cours

► Calendrier

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travail personnel |
|------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Cours 1 2024-09-09 | Présentation du plan de cours Présentation générale du contenu du cours | | |
| Cours 2 2024-09-16 | L'identité et la psychologie sociale : Les principales théories | | Lecture : Deaux, K. et Martin, D. 2003 |
| Cours 3 2024-09-23 | L'identité et la psychologie sociale : La privation relative | | Lectures : Kawakami, K. et Dion, K. L. 1995. Tougas, F. et al. 2009. |
| Cours 4 2024-09-30 | Le Soi et l'identité : Perspectives transdisciplinaires | | Lecture : Matot, J.-P. 2010 |
| Cours 5 2024-10-07 | L'identité : Entre cohésion et exclusion | | Lecture : Tap, P. 2005. |
| Cours 6 2024-10-14 | | Congé de l'Action de grâce | |
| Cours 7 2024-10-21 | | Semaine de lecture | |
| Cours 8 2024-10-28 | L'identité : Perspectives critiques | | Lectures : Jauréguiberry, F. 2000 Marzano, M. 2004. |
| Cours 9 2024-11-04 | | Examen intra | |
| Cours 10 2024-11-11 | Identité et interculturalité : Aspects théoriques et cliniques | | Lectures : Déribois, D. 2009. Temple, C., Denoux, P. 2008 |

Plan de cours

| | | |
|------------------------|---|---|
| Cours 11 2024-11-18 | Identité et famille | Lectures : Vatz Laaroussi, M. 2007. Von Korff, L. et Grotevant, H. D. 2011 |
| Cours 12 2024-11-25 | Identité et ethnicité : La langue | Lectures : Joly, S., Tougas, F. De la Sablonnière, R. 2004. Lauring, J. 2008 Rakic, T., Steffens, M. C., Mummendey, A. 2011 |
| Cours 13 2024-12-02 | Identité et ethnicité : Le sentiment religieux | Lectures : Bernand, C. 2001. Ysseldyk, R., Matheson, K., Anisman, H. 2010. |
| Cours 14 2024-12-09 | Identité et réalité virtuelle | Lectures: Postmes, T., Spears, R., Lea, M. 2002 <i>Schultze, U.</i> 2014. |
| Cours 15 2024-12-23 | Examen final | |

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

► Évaluations

| Moyen | Critères d'évaluation sommaires | Date de remise | Pondération |
|----------------------------|--|----------------|-------------|
| Examen en classe | 25 QCM et 3 questions à court développement Aucune documentation permise | 2024-11-04 | 30 % |
| Examen en classe | 25 QCM et 3 questions à court développement Aucune documentation permise | 2024-12-23 | 30% |
| Remise de travail en ligne | Un guide de rédaction (document de consignes) et une grille de correction complète seront déposés sur StudiUm durant la semaine de lecture | 2024-12-16 | 40% |

Consignes et règles pour les évaluations

| | |
|-------------------------------|-----|
| Dépôt des travaux | -- |
| Matériel autorisé aux examens | n/a |

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Les textes suivants sont disponibles en version intégrale (PDF ou HTML) via *Maestro* sur le site Internet des bibliothèques de l'Université de Montréal.

Les étudiantes et les étudiants sont invité(e)s à se procurer directement les textes de référence

Pour celles et ceux moins familiers avec les ressources de la Bibliothèque, une présentation sera faite lors de la première séance.

Bernand, C. 2001. *Les identités religieuses et ethniques à l'aune de l'universalisme républicain. L'esprit du temps*, Vol 1 no 21, p. 133-150.

Deaux, K. et Martin, D. 2003. *Interpersonal Networks and Social Categories : Specifying Levels of Context in Identity Processes. Social Psychology Quarterly*, Vol.66, no 2, pp. 101-117.

Dérivois, D. 2009. *La complexité clinique interculturelle : quelle posture épistémologique pour le psychologue clinicien? L'Autre*, Vol. 10, no 1, p. 64-79.

Jauréguiberry, F. 2000. *Le moi, le soi et Internet. Sociologie et sociétés*, Vol.32 no 2, p. 136-152.

Joly, S., Tougas, F. De la Sablonnière, R. 2004. *Le nationalisme d'un groupe minoritaire : pour le meilleur ou pour le pire? Revue canadienne des sciences du comportement*, Vol. 36, no 1, p. 45-55.

Kawakami, K. et Dion, K. L. 1995. *Social Identity and Affect as Determinants of Collective Action : Toward an Integration of Relative Deprivation and Social Identity Theories. Theory & Psychology*, Vol. 5 no 4, p. 551-577.

Lauring, J. 2008. *Rethinking Social Identity Theory in International Encounters : Language Use as a Negotiated Object for Identity Making. International Journal of Cross Cultural Management*, Vol. 8 no 3, p. 343-361.

- Marzano, M. 2004. *Travail compulsif et effacement de la subjectivité : L'hyperactivité comme fuite*. **Travailler**. Vol 1 no 11, p. 9-23.
- Matot, J.-P. 2010. *Des gènes à la culture : le fil de soi*. **Cahiers de psychologie clinique**, Vol. 1 no 34, p. 233-260
- Postmes, T., Spears, R., Lea, M. 2002. *Intergroup Differentiation in Computer-Mediated Communication : Effects of Depersonalization*. **Groups Dynamics : Theory, Research and Practice**. Vol. 6, no 1, pp. 3-16.
- Rakic, T., Steffens, M. C., Mummendey, A. 2011. *Blinded the Accent! The Minor Role of Looks in Ethnic Categorization*. **Journal of Personality and Social Psychology**, Vol. 100 no1, p. 16-29.
- Schultze, U. 2014. *Performing Embodied Identity in Virtual Worlds*. **European Journal of Information Systems**. **23**, pp. 84-95.
- Tap, P. 2005. *Identité et exclusion*. **Connexions**, Vol 1 no 83, p. 53-78.
- Temple, C., Denoux, P. 2008. *Construction d'un outil d'identification des stratégies identitaires en psychologie interculturelle*. **Les cahiers internationaux de psychologie sociale**, 3/79, p. 47-56.
- Tougas, F. et al. 2009. *Discrimination de sexe au féminin et au masculin : différentes vulnérabilités, différentes réactions*. **Revue internationale de psychologie sociale**, Vol. 2 no 22, p. 71-90
- Vatz Laaroussi, M. 2007. *Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire*. **Enfances, Familles, Générations**, no 7 (AUTOMNE).
- Von Korff, L. et Grotevant, H. D. 2011. *Contact in Adoption and Adoptive Identity Formation : The Mediating Role of Family Conversation*. **Journal of Family Psychology**, Vol. 25 no 3, p. 393-401.
- Ysseldyk, R., Matheson, K., Anisman, H. 2010. *Religiosity as Identity : Toward an Understanding of Religion from a Social Identity Perspective*. **Personality and Social Psychology Review**, Vol. 14 no1, p. 60-71.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque S. O.

Équipement (matériel) S. O.

Ressources complémentaires

Documents S. O.

Sites Internet S. O.

Guides S. O.

Autres S. O.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

| Premier cycle | Résultat final en pourcentage (%) | Notation | | Cycles supérieurs |
|----------------|-----------------------------------|----------|--------|-------------------|
| | | Lettre | Points | |
| Excellent | 90-100 | A+ | 4,3 | Excellent |
| | 85-89 | A | 4,0 | |
| | 80-84 | A- | 3,7 | |
| Très bon | 77-79 | B+ | 3,3 | Bon |
| | 73-76 | B | 3,0 | |
| | 70-72 | B- | 2,7 | |
| Bon | 65-69 | C+ | 2,3 | Passable |
| | 60-64 | C | 2,0 | |
| | 57-59 | C- | 1,7 | |
| Passable | 54-56 | D+ | 1,3 | Échec |
| | 50-53 | D | 1,0 | |
| Faible (échec) | 35-49 | E | 0,5 | |
| Nul (échec) | 0-34 | F | 0 | |

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.